

Type Diplôme : DU/DIU/DE

COMPOSANTE	Médecine	
MENTION	DIU de Traumatologie Viscérale	
Type de session :	Session unique	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Moyenne de 10/20 à l'examen écrit, à la présentation orale et au TP

Obtention du Semestre

Néant

Obtention de l'Année

Moyenne de 10/20 à l'examen écrit, à la présentation orale et au TP. Les notes obtenues ne se compensent pas entre elles ; si le candidat échoue aux examens, aucun recours n'est possible. La présence aux cours est obligatoire pour pouvoir passer les examens. En cas d'absence, pas d'obtention du diplôme. Pas de rattrapage (sauf cas exceptionnel, accouchement, maladie). Si l'étudiant est absent aux examens, il se réinscrit l'année suivant s'il le souhaite (sans ordre de préférence)

Note éliminatoire

En dessous de 10/20

REDOUBLLEMENT

Possible sous réserve de repayer une nouvelle inscription.

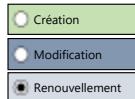
TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Art. L613-2 du Code de l'éducation](#)

Type Diplôme : DU/DIU/DE

COMPOSANTE	Médecine	
MENTION	DIU de Traumatologie Viscérale	
Code diplôme	VDI	Parcours type

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					



MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	